

Classée troisième société la plus innovante dans le monde derrière Apple et Alphabet, 3M reste concentrée sur l'utilisation de la technologie pour répondre aux besoins actuels et futurs du Canada dans des domaines clés comme l'énergie, les soins de santé, la sécurité, l'automobile, l'aérospatiale et l'industrie en général.

La recherche et le développement sont au cœur de 3M. C'est pourquoi nous réinvestissons chaque année environ 5,8 % de nos recettes de ventes en science. Cet investissement aide 3M à produire plus de 3 000 brevets par année. En collaboration avec sa clientèle, 3M contribue à surmonter les défis les plus difficiles au monde en tirant parti de la puissance de 46 plateformes technologiques pour créer des solutions meilleures, plus sécuritaires et plus économiques pour divers marchés.

Les équipes de 3M, y compris 8 500 scientifiques à travers le monde, appuient son innovation et ses technologies. En tant que société scientifique qui se targue de la diversité de son équipe, 3M comprend l'importance d'inspirer et d'attirer la prochaine génération de scientifiques, d'innovateurs et d'inventeurs.

Alors que 3M continue d'investir dans la science, la recherche, l'innovation et le talent, plusieurs mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes à devenir plus concurrentielles et plus productives, en particulier dans les industries technologiques mondiales hautement concurrentielles. L'imposition est l'un des plus puissants leviers à la portée d'un gouvernement. Le cadre fiscal peut, et doit, servir d'incitatif à l'investissement et à l'innovation au Canada. Il est d'importance critique pour le gouvernement du Canada de veiller à ce que notre régime fiscal demeure concurrentiel par rapport à celui d'autres nations, en particulier nos voisins proches, les États-Unis et le Mexique.

Comme l'a déclaré le président de la Chambre de commerce du Canada, Perrin Beatty : « les entreprises sont de plus en plus préoccupées par l'augmentation des coûts pour faire des affaires au Canada. Nos membres s'inquiètent sérieusement à propos de leur habileté à développer leur entreprise au Canada et à faire concurrence pour attirer les investissements. Cette préoccupation n'est pas limitée aux coûts générés par la lutte contre les changements climatiques, mais reflète les 'impacts cumulatifs sérieux' du fardeau croissant imposé par les tarifs, les impôts et les réglementations demandés au secteur privé. Les coûts élevés de main-d'œuvre attendus en Ontario, les taux d'électricité et les changements à l'assurance-emploi augmentent également les coûts. »

La renégociation actuelle de l'Accord de libre-échange nord-américain présente à la fois une occasion et un risque pour les entreprises canadiennes, comme 3M Canada, qui sont des exportateurs nets. La libre circulation des marchandises à travers la frontière canado-américaine a joué un rôle essentiel pour la croissance et l'investissement de 3M Canada au cours des deux dernières décennies. Bien que la renégociation de l'ALENA crée une occasion d'améliorer et de mettre à jour cet accord qui remonte à des dizaines d'années, en renforçant les règles d'origine et l'application des règles relatives à la propriété intellectuelle, en couvrant les nouvelles technologies et les nouvelles façons de faire des affaires, et en favorisant davantage les exportations canadiennes, elle soulève également des inquiétudes. Ces préoccupations concernent la compétitivité du Canada, ainsi que le prix des exportations et l'incidence de ces changements sur les industries canadiennes.

Plus précisément, 3M Canada recommande :

Recommandation 1 — Mettre en œuvre des mesures fiscales pour inciter à la fabrication et à la commercialisation de technologies élaborées au Canada.

Le gouvernement fédéral joue un grand rôle auprès des entreprises canadiennes pour les aider à atteindre leurs objectifs d'expansion et d'innovation. La réforme fiscale est l'outil politique le plus important dont dispose le gouvernement pour avoir une incidence positive sur la croissance économique et la création d'emplois. Dans un marché mondial toujours plus concurrentiel, les investissements dans la fabrication et en R-D font face à la concurrence lorsqu'il s'agit de choisir où ils se cristalliseront. Les décisions en matière d'investissement commercial au sein de 3M et de nombreuses autres entreprises mondiales tiendront compte de la fiscalité en tant que facteur majeur dans la détermination des territoires où investir dans des activités de fabrication ou de recherche et développement.

L'investissement est de plus en plus utilisé par les multinationales pour accroître la production sur les marchés étrangers. L'augmentation de l'investissement mondial au Canada stimulera l'innovation, la productivité et la compétitivité. Il est d'importance critique pour le gouvernement de s'assurer que le régime fiscal du Canada demeure concurrentiel par rapport aux autres nations, en particulier nos voisins proches, les États-Unis et le Mexique.

Après une décennie marquée par une réduction du fardeau fiscal sur l'investissement des entreprises, le Canada a récemment perdu du terrain sur le plan de la compétitivité fiscale. En 2012, selon le *Global Tax Competitiveness Report*, le Canada avait le 19^e fardeau fiscal le plus élevé sur les nouveaux investissements des entreprises parmi les 34 pays de l'OCDE. En 2014, le Canada occupait le 14^e rang, principalement en raison des importantes réformes que d'autres pays ont mises en place.

Les recherches montrent que l'investissement direct étranger a une incidence positive sur l'assiette fiscale et les recettes publiques d'un pays hôte ainsi que sur la performance de la productivité grâce aux connaissances techniques, aux retombées intra-industrielles et aux effets de la chaîne d'approvisionnement. Les grandes entreprises emploient généralement du personnel hautement qualifié et bien rémunéré. De plus, les grandes entreprises soutiennent un écosystème d'entreprises dans les communautés où elles sont situées, y compris des services à valeur élevée et des petites et moyennes entreprises qui soutiennent les opérations et font partie intégrante de la chaîne d'approvisionnement des entreprises.

Pour être concurrentiel à l'échelle mondiale, il faut disposer d'une structure fiscale et réglementaire qui attire les investissements nationaux et étrangers et encourage les petites entreprises à croître pour devenir de grandes entreprises. Malheureusement, la taxe sur les entreprises et la compétitivité réglementaire du Canada sont érodées. Alors que des pays comme les États-Unis prévoient réduire les impôts et atténuer le fardeau réglementaire pour stimuler l'investissement, le Canada évolue dans la direction opposée.

Pour que le Canada soit un endroit plus attrayant pour faire des affaires, nous vous recommandons de procéder à un examen complet du régime fiscal des sociétés afin de vous assurer qu'il est concurrentiel et attire de nouveaux investissements au Canada. Nous vous encourageons, dans le cadre de cet examen, à créer une structure fiscale et réglementaire commerciale qui est concurrentielle à l'échelle mondiale et qui soutient la croissance et l'investissement, notamment en :

1. établissant un crédit d'impôt national pour la fabrication et la transformation qui réduit le taux effectif d'imposition des sociétés fédérales sur les fabricants de 15 à 12 %;
2. modifiant la structure de l'impôt sur les sociétés afin que le revenu d'entreprises qui est retenu aux fins de réinvestissement dans de nouveaux capitaux soit exonéré d'impôt.

La moitié des ventes de 3M Canada sont générées par nos neuf installations de fabrication canadiennes. La grande majorité (80 %) est exportée vers les États-Unis. Dans ce contexte, nous devons concurrencer avec les opérations de 3M dans d'autres pays, ainsi que d'autres entreprises concurrentes à travers le monde. Gagner dans cet environnement dépend de notre capacité à fournir efficacement des produits rentables et de haute qualité.

L'investissement dans des machines, équipements et technologies de pointe nouveaux est le facteur le plus important dans l'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans la fabrication. Pour cette raison, nous recommandons également au gouvernement d'améliorer les taux d'amortissement et d'offrir des crédits d'impôt pour encourager l'investissement dans la machinerie, les équipements et les technologies de fabrication de pointe.

Cela peut être réalisé au moyen de deux initiatives spécifiques :

1. Mettre en place une structure d'imposition des frais d'immobilisations accélérée et permanente pour les technologies de fabrication avancées qui permet aux fabricants de réclamer la radiation immédiate, la première année, de toutes les dépenses en immobilisations admissibles sur les technologies de pointe, y compris les logiciels;
2. Étendre le programme actuel de crédit d'impôt à l'investissement dans l'Atlantique à l'ensemble du Canada et augmenter le niveau de crédit de 10 à 25 % des dépenses admissibles

Pour accélérer la commercialisation de la propriété intellectuelle canadienne, nous faisons nôtres les recommandations formulées par le Conseil consultatif sur la croissance économique en février 2017 de créer une « case à brevet ».

Nombres de provinces ou pays ont introduit l'idée d'un incitatif fiscal de type « patent box » [littéralement, case à brevet], qui donne un allègement fiscal aux entreprises sur le revenu généré par la commercialisation d'innovations technologiques. En général, ces régimes fiscaux visent les activités de commercialisation ou de fabrication suivant la conception et non les activités de recherche-développement. Un encouragement fiscal favorisant la propriété intellectuelle soutiendra les entreprises à une étape cruciale du cycle de développement des produits et du financement tout en les incitant à fabriquer et commercialiser de nouveaux produits au Canada.

Ce principe est notamment fructueux en Italie, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Espagne, en France et aux États-Unis. Au Canada, nous observons l'introduction de lois provinciales sur la « case à brevet » au Québec et en Saskatchewan. Si cette démarche provinciale est nécessaire et plus que bienvenue, il faut aussi agir au fédéral dans le but de développer un système de case à brevet canadien véritablement efficace et intéressant qui donne aux fabricants nationaux une marge de manœuvre en production.

Recommandation 2 — Renégocier un accord commercial de l'ALENA prospère en évitant des mesures de rétorsion commerciales susceptibles d'avoir une incidence sur les chaînes d'approvisionnement intégrées.

3M estime que le commerce international libre et équitable dynamise la croissance économique mondiale qui, à son tour, crée des emplois, améliore le niveau de vie et rehausse le statut et la dignité de l'être humain. Nous reconnaissons que la solution au déséquilibre commercial consiste à étendre les exportations, et non à fermer les marchés d'un pays avec des tarifs et des quotas protectionnistes. Nous avons vu de première main comment la protection des industries et des marchés invite des représailles et met en péril l'accès réciproque aux marchés.

Le commerce est essentiel au succès des fabricants canadiens. En tant qu'exportateur net, nous apprécions les marchés ouverts et les partenariats commerciaux solides. Nous reconnaissons également que les accords commerciaux doivent être appliqués et modernisés, reflétant le fonctionnement de plus diversifié du commerce mondial.

Un accord de libre-échange nord-américain efficace (ALENA) et l'absence de mesures de représailles commerciales ou d'ajustabilité aux frontières sont essentiels pour les activités de 3M Canada.

Plus particulièrement en ce qui concerne la renégociation, 3M appuie les positions suivantes :

- Les gouvernements ne devraient pas faire de tort;
- La modernisation est une étape positive et devrait inclure des disciplines pour faciliter la réduction de la « paperasserie » et éliminer les obstacles au commerce nord-américain;
- Un nouveau règlement sur les règles d'origine devrait supprimer tous les critères à deux volets, éliminer la teneur en valeur régionale et passer au changement tarifaire seul pour réduire les coûts administratifs;
- Les procédures douanières devraient être simplifiées, automatisées et partagées dans les trois pays.

3M Canada est un exportateur net du Canada et plus d'un millier des emplois de notre personnel canadien dépendent de notre capacité de vente à l'échelle mondiale. En fait, 3M est un exportateur net auprès des principaux partenaires commerciaux du Canada.

Dès ses débuts, 3M a poursuivi une politique d'investissement étranger de la « région pour la région », ce qui signifie que nous investissons dans la fabrication à l'échelle régionale pour la consommation régionale. Les changements aux politiques

commerciales doivent être élaborés et instaurés avec soin pour permettre aux chaînes d'approvisionnement et aux filières de distribution des entreprises de s'adapter.

À propos de 3M Canada

3M Canada a été créée en 1951 comme l'une des premières filiales internationales de la société mère. En plus de son siège social à London, en Ontario, 3M Canada possède des installations de fabrication à London, Brockville, Mississauga et Perth, en Ontario et à Morden, au Manitoba. Les investissements continus maintiennent les activités de fabrication de 3M Canada à l'avant-garde de l'efficacité et de la compétitivité.